

De : Patrice Sanchez [mailto:Patrice.Sanchez@clb-an.fr]
> **Envoyé :** mercredi 14 novembre 2018 19:00
> **À :** CDOS Pyrénées-Atlantiques
> **Objet :** FW: Comité olympique 64

Monsieur le Président François Meyzenc,

Madame la députée Josy Poueyto a bien pris connaissance de la « Fiche parlementaire Sport » jointe à votre récent message. Elle vous remercie d'attirer son attention sur ces enjeux. Elle ne les ignorait pas. Il s'agit là de thèmes essentiels à la fois pour notre pays et pour notre département où sont largement représentés amateurs et professionnels.

En première lecture, l'Assemblée nationale a voté, le 22 octobre, l'amendement du gouvernement dans le but d'engager 15 millions d'euros supplémentaires au budget du ministère des sports. Une partie du financement de la future Agence nationale du sport est également prévue. Une enveloppe totale de l'ordre de 350 millions d'euros sera destinée à cette nouvelle structure dont la vocation est de remplacer le CNDS au cours du premier trimestre 2019. L'objectif de Madame la Ministre Roxana Maracineanu est de transformer le modèle actuel en passant « du ministère de ceux qui font le sport au ministère de ceux qui font du sport ». L'ambition consiste à favoriser une hausse de 3 millions de pratiquants d'ici à 2022 en développant les pratiques à l'échelle de l'ensemble des territoires (près de 70% du budget de l'Agence), non sans négliger la haute performance (avec l'appui de 90 millions d'euros de crédits, soit une hausse de 40% par rapport à 2018).

En 2019, outre l'accompagnement des grands événements à venir, la Mission Sports, Jeunesse et vie associative disposera de 1,18 milliard d'euros en autorisations d'engagements et 998 millions en crédit de paiement dont 614 millions pour les Jeunes et les Associations. En vérité, le total des interventions de l'Etat au titre des sports s'élève à 515 millions d'euros. Cela représente une hausse de 4% par rapport à 2018. La baisse apparente de 2,4% , très souvent reprise dans les médias, correspond, en substance, à un ajustement technique de compensation des exonérations de charges sociales des juges sportifs et des arbitres. Une situation qui illustre la volonté louable de construire un budget sincère.

Comme souvent, il reste beaucoup à faire car cet ensemble, bien que cohérent, manque encore de visibilité. Le match n'est pas terminé. La vaste concertation engagée entre le 30 janvier et le 10 juillet 2018, a débouché sur le rapport « Nouvelle gouvernance du sport ». Ce document a été présenté, le mardi 16 octobre, au comité de pilotage présidé par Madame la Ministre. Il vous est joint ici, en toute transparence. Pour rappel, c'est un document de travail. S'il permet de prendre pleinement conscience d'un contexte, il souligne clairement tout aussi bien les points d'accords possibles que les terrains de désaccords. Madame la Ministre assure, de son côté, qu'elle maintiendra le lien avec l'ensemble des acteurs, dans un état d'esprit consensuel, avant de tirer des conclusions.

Madame la députée Josy Poueyto, pour sa part, vous assure qu'elle restera particulièrement attentive à l'évolution des discussions. Elle ne manquera pas d'assurer le relais de vos remarques, au service des valeurs sportives et sociales qui

caractérisent l'engagement historique de notre territoire, notamment auprès des plus jeunes.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Patrice Sanchez

> *Collaborateur parlementaire de Josy POUEYTO,*
députée de la 1ère circonscription des Pyrénées-Atlantiques

>

> Permanence : 14 rue Jean-Jacques de Monaix - BP 80501- 64010 - Pau Cedex
Assemblée nationale : 126 rue de l'université 75355 Paris 07 SP

> _____

patrice.sanchez@clb-an.fr

> Tel : + 33 (0)6 38 45 15 95

> + 33 (0)5 59 98 77 26